

Mais pour qu'un monument satisfasse à toutes les exigences du goût, il faut qu'il soit en complète harmonie avec le site, le climat, les mœurs et les traditions d'un pays aussi bien qu'avec sa destination. Voilà pourquoi aucun style ne peut réaliser les conditions de la beauté absolue; voilà pourquoi aussi chaque école d'architecture a ses mérites et sa valeur. Mais chaque forme architecturale doit être employée avec discernement et dans le cadre qui lui convient. C'est là une règle de bon goût qu'oubliait notamment l'architecte Baltard, quand il construisait, il y a cinquante ans, à Lyon, un palais de justice, qui serait certainement beaucoup mieux à sa place sur les bords de la Méditerranée que dans notre climat froid et brumeux.

N'était ce pas aussi sous l'influence d'un préjugé d'un autre genre, qu'on adoptait partout, à la même époque, même pour nos plus modestes églises de campagne, l'emploi uniforme de l'architecture ogivale du quinzième siècle, aux ornements d'une richesse exubérante et d'un goût souvent douteux?

Veut-on juger par un exemple que nous avons sous les yeux, à Lyon, de l'effet produit par l'accord des lignes architecturales avec les sites environnants? Voyez le dôme des Chartreux. Ce monument, d'une forme majestueuse et élégante tout à la fois, n'est-il pas en parfaite harmonie avec les molles ondulations des hauteurs qui encadrent notre ville? Une flèche élancée charmerait-elle, au même degré, le regard de l'artiste?

Nos pères l'avaient bien compris ainsi, comme le fait observer l'auteur : « Il y a trente ou quarante ans, nous dit-il, les églises de nos campagnes étaient accompagnées de tours carrées aux toits à quatre pentes à faibles inclinaisons... Elles s'accordaient avec l'ensemble du pays et figuraient très bien dans le paysage, dont elles faisaient une partie intégrante. Aujourd'hui, ces clochers de forme ancienne deviennent de plus en plus rares... »

Bien des lecteurs partageront ces regrets de l'auteur; mais ces quelques observations, relatives à nos pays, suffiront pour faire connaître le sujet de son travail et quelques-uns des aperçus intéressants qu'il renferme. Ce livre avait paru déjà en 1877, mais sous la forme d'une modeste brochure et sans aucune illustration. M. de la Bastie a compris depuis qu'un ouvrage traitant des monu-